

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

Excusés : M. Philippe CHALOYARD, M. Didier NEULAS a donné pouvoir à M. Pierre LORTON

### 1 – Approbation du Procès-Verbal du 5 septembre 2019

Validé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### 2- Mutualisation

**Monsieur le Maire** informe le Conseil que deux réunions ont été organisées par la Communauté de Communes afin d'évoquer la mutualisation du matériel de voirie et du personnel administratif.

Un questionnaire est à retourner aux services de la Communauté de Communes avant la mi-décembre.

En réponse au questionnaire, le Conseil souhaiterait que la Communauté de Communes achète et mette à la disposition des communes un tracteur avec une remorque, un godet et une fourche à l'avant ainsi qu'une rigoleuse.

### 3 – Balades Vertes

**Monsieur le Maire** fait part qu'il a reçu en mairie M. MAS et M. COLAS, responsables de l'Agence du Patrimoine, afin de faire le point sur le travail qui doit être effectué dans les chemins avant la fin de l'année. L'Agence doit 2 700€ à la Commune, soit 4 jours de travail pour 8 personnes. Les dates d'intervention sont le 14, 19, 20 et 21 novembre 2019.

**Monsieur le maire** évoque l'entretien des chemins en 2020 et présente deux possibilités : soit l'entreprise de travaux agricoles Augagneur à Varennes-L'arconce soit l'agence du patrimoine.

**Monsieur Pierre LORTON** précise que les endroits où il y a beaucoup d'herbe, il serait souhaitable de faire intervenir Monsieur AUGAGNEUR.

A l'unanimité, le Conseil décide de confier l'entretien à l'entreprise Augagneur dans tous les chemins où il est possible de circuler en tracteur et à l'agence du patrimoine pour tous les autres.

La carte sera revue par Messieurs LORTON et PLASSON.

### 4 – Mobilier bâtiments publics

**Monsieur le Maire** informe que du mobilier doit être acheté pour équiper l'ancienne cantine qui sera mise en location dès la fin des travaux. Il souhaiterait que des cendriers soient également installés à l'entrée des bâtiments publics.

Une commande de 50 chaises, 2 tables et des cendriers extérieurs sera effectuée pour un montant d'environ 1 200€ HT.

Le Conseil valide ces achats.

**Monsieur Anthony LABROSSE** propose le remplacement du frigo et du congélateur ainsi que l'ajout d'un lave-vaisselle. Les prix seront étudiés afin de répondre favorablement à cette proposition.

### 5 – Entretien cimetière

**Monsieur le Maire** informe le Conseil des remarques négatives qui lui ont été faites concernant l'entretien du cimetière. Il évoque la loi LABBÉ qui autorise les municipalités à utiliser des produits phytopharmaceutiques dans les cimetières qui ne sont pas dédiés à la promenade pour une part significative de leur fréquentation comme celui du Père Lachaise à Paris.

Des recherches seront effectuées par le secrétariat de mairie afin de savoir si cette loi sera toujours en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

### 6 – Fleurissement

**Monsieur le Maire** informe qu'il faudra effectuer une corvée pour l'entretien des parterres de fleurs. La date du samedi 9 novembre prochain à 9h00 est proposée. Jean-Claude MICHEL se chargera de rechercher des bénévoles.

**Monsieur le Maire** précise que la remise des récompenses aux participants du concours des maisons fleuries se déroulera à l'issue de la cérémonie du souvenir le lundi 11 novembre.

### 7- Informations et questions diverses

**Monsieur le Maire** informe qu'en raison de la sécheresse, l'entretien des fossés ne sera effectué qu'à la fin du mois de novembre.

**Monsieur Pierre LORTON** informe que la corvée d'enrobée sera effectuée le 22 octobre.

**Monsieur le Maire** informe que la cérémonie du souvenir se déroulera le lundi 11 novembre à 10h30. Il propose d'inviter les enfants du village à participer. Cette cérémonie sera suivie par la remise de récompenses aux participants du concours des maisons fleuries et par une visite d'après travaux de la cantine et de la nouvelle salle de mairie.

**Madame la Secrétaire** informe d'un courrier de remerciement pour le versement d'une subvention au secours populaire et d'une demande de subvention pour 2020.

**Madame la Secrétaire** fait part d'une demande de spectacle « Saperlipopète » sur la Commune.  
Le Conseil émet un avis favorable.

**Monsieur le Maire** informe d'une réunion de chantier pour le branchement des panneaux photovoltaïques chez Monsieur Pierre MICHEL le 24 octobre prochain à 8h30. Pierre LORTON représentera la Commune.

**Monsieur le Maire** informe qu'il a participé à la Conférence Territoriale du Charolais Brionnais où le président du Conseil Départemental, André Accary, a confirmé que toutes les communes du département seront reliées à la fibre à l'horizon 2023. Une partie de ces travaux sera pris en charge par l'entreprise COVAGE ce qui permettra à la Communauté de Communes d'économiser 2 386 950 €. Certaines maisons isolées pourraient ne pas être reliées à la fibre mais le Conseil Départemental travaille actuellement à une solution de replis. Monsieur le Maire informe que deux armoires SRO (pour le passage de la fibre) seront installées cette fin d'année dans les hameaux « En Marteau » et « La Grande Verchère ».

**Monsieur Jean-Claude MICHEL** informe d'un dégât des eaux dû à un mauvais branchement du lave linge dans le logement situé à l'étage. Un mur et une partie du plafond du logement du rez-de-chaussée ont été dégradés. Un constat a été réalisé entre les locataires, leurs assurances respectives doivent régler le litige.

De plus, Monsieur Jean Claude MICHEL demande qu'un compteur de gaz soit installé à la salle des fêtes afin de facturer la consommation aux locataires.

Il a été signalé que la clé de la porte principale de l'église a été perdue ou volé. Le conseil envisage de changer la serrure afin de palier à ce problème.

Le devis de l'entreprise Conect pour la pose d'une VMC dans les toilettes de l'ancienne cantine s'élève à 408€ TTC, non prévu initialement.

L'entreprise QUELIN est intervenue pour le changement d'une pièce sur la chaudière du logement communal situé au rez-de-chaussée de l'ancienne cure. Cette même entreprise a également procédé au remplacement du compteur de chauffage dans l'un des logements situé sur l'ancienne école.

**Monsieur le Maire** informe que la Gendarmerie organise une réunion pour tous les référents des voisins vigilants le 8 novembre 2019 à 15h00 à la salle des fêtes de La Clayette.

**Madame Mathilde VIDAL** informe que le repas du CCAS aura lieu le 3 novembre prochain à Lesclette à la Clayette. Des propositions de repas lui seront adressées prochainement.

**Monsieur le Maire** remercie M. et Mme JOAILLE pour leur investissement dans la gestion de l'adressage. Il informe le Conseil qu'une demande de subvention doit être déposée avant le 31 décembre 2019 dans le cadre de l'Appel à Projet auprès du Département, pour financer l'achat des plaques et panneaux d'adressage ainsi que l'achat de panneaux directionnels pour signaler les entreprises/commerces.

**Monsieur le Maire** fait un point sur l'élaboration du bulletin municipal qu'il traite avec la collaboration de M. Jean-François JOAILLE.